

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 99

Artikel: Lettre patoise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-257136>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

la corne trop longue, car on risquerait de déformer les pieds, aussi vaut-il mieux déferer les chevaux pendant cette saison s'ils ne doivent jamais travailler. Enfin, rappelons que si on les fait sortir pendant les gelées, il est indispensable de garnir leurs fers de clous à glace, afin d'éviter des chutes qui pourraient être des plus dangereuses.

Pierre FOUZOLS.
Professeur d'Agriculture.

Poignée d'histoires

L'histoire d'une tente.

Parmi les précieux souvenirs qui figurent au Musée de l'Armée se trouve la somptueuse tente de voyage de l'impératrice douairière de Chine.

L'histoire en est curieuse et mérite d'être contée.

En novembre 1900, la colonne expéditionnaire rencontra un jour le cortège de l'impératrice. Le colonel Laurent Chirlonchon, qui manquait de matériel de campement, en demanda à un mandarin du palais et bientôt celui-ci fit venir une tente. Quand le colonel aperçut, déployée devant lui, cette tente, toute en tissus brochés d'or et de soie, il comprit qu'une erreur avait été commise et en informa sans retard le mandarin.

Quelques instants plus tard, le fonctionnaire chinois se présentait en personne, au camp et disait au colonel : « Il se peut qu'on se soit trompé, mais ce qui est fait est fait. Vous avez la tente, gardez-la donc. Si l'erreur était constatée et si l'affaire venait à s'ébruiter, il m'en coûterait, d'abord, certainement la confiscation de mes biens et ensuite, probablement la perte de ma tête. Je tiens à ma tête, gardez la tente et que cet incident reste entre nous. »

Et voilà comment, après l'expédition de Chine, le ministre de la marine put faire don au musée de l'Armée, de la tente de voyage de l'impératrice douairière de Chine.

La lumière rouge.

Placez un verre rouge devant un sujet hypnotisé, immédiatement le patient sourit.

Il paraît même que, dans les ateliers éclairés à la lumière rouge, les ateliers où l'on fabrique les plaques photographiques, par exemple, les ouvriers chantent toute la journée.

Jadis on riait plus qu'aujourd'hui dans les théâtres...

Est-ce parce que les pièces étaient meilleures qu'aujourd'hui ou parce que les théâtres — ripolinés depuis — étaient peints en rouge ?

Stop, le chien ambulant.

Où s'arrêteront les progrès de la gent canine ? N'est-il pas à redouter que bientôt les chiens disputent aux hommes la plupart des carrières ? Nous avons déjà le chien de police, le dogue détective, nous avons depuis peu, le chien ambulant.

Un officier français M. Rudler, médecin major au 4^e d'infanterie, à Auxerre, a eu l'idée, très ingénieuse, d'utiliser les chiens pour la recherche des blessés. Il a formé déjà un élève tout à fait remarquable.

C'est Stop, un démocratique chien de

ferme, laid et hirsute à plaisir. En trois mois le docteur Rudler a pu dresser l'intelligente bête à son nouveau métier.

Par la nuit la plus noire aussi bien qu'en plein jour, qu'il pleuve à seaux ou qu'il gèle à pierre fendre, sur un signe de son maître, Stop prend le large. Il fouille le moindre repli de terrain, les plus épais fourrés, les ravins les plus profonds, jusqu'à ce qu'il ait trouvé le blessé. Et quand il l'a trouvé, si bien qu'on ait pu le cacher, il reste près de lui aboyant à perdre haleine jusqu'à ce que son maître arrive.

Le docteur Rudler compte former encore une demi douzaine de ces chiens ambulanciers. Ils auraient au collier une médaille avec leur nom, leur numéro et la mention : chien sanitaire.

Leur uniforme serait une sorte de paletot gris en toile, orné de la croix de Genève. Un autre paletot en toile cirée, servirait les jours de pluie.

Avec de tels auxiliaires, le service de santé ne serait plus exposé à laisser, faute de les entendre ou de les voir, des blessés sur le champ de bataille.

Ainsi, sous une forme de plus, le chien gemeure le meilleur ami de l'homme.

Les Etudiants de Strasbourg

Nous avons dit que le prince Frédéric-Wilhelm de Prusse et le prince Waldemar de Prusse devaient être inscrits comme étudiants à l'Université de Strasbourg.

Au jour fixé, le ministre d'Alsace-Lorraine, von Koeler, s'était déjà rendu à l'Université pour attendre leur arrivée. Comme d'habitude, un groupe d'étudiants s'était posté sur les marches devant l'entrée du bâtiment. Ce que voyant, le ministre trouva que leur place n'était pas là, et il leur fit savoir qu'ils aient à se retirer afin de ne pas encombrer l'entrée.

Les étudiants lui firent cependant une réponse qu'il n'attendait certainement pas.

« Nous sommes ici chez nous ! dirent-ils aux agents du ministre, et nous verrons bien s'il pourra nous en chasser ! »

Le ministre von Koeler, auquel la réponse fut rapportée, en fut tout interloqué. Il ne songea cependant pas à faire abus de sa force, et la cérémonie de l'inscription des deux princes eut lieu sans autre incident.

Cours et basses-cours.

Quand s'ouvrit la chasse en France, les agences officielles et officieuses reçurent de la main de M. Lanes, un décisif communiqué, annonçant que le président ne chasserait plus à Compiègne, où le gibier devenait insuffisant.

L'ennui est que jamais il n'y eut plus de gibier à Compiègne, où les tableaux tiennent toujours le record du monde et de la variété. Seulement, depuis Félix Faure, la présidence louait une chasse au Domaine : 20,000 francs à forfait. Le Domaine gardait, entretenait et repeuplait. M. Fallières crut bon d'ajouter les 20,000 francs aux économies réalisées sur sa cuisine, ce qui est son droit de maître de maison économiste.

Ce qui l'est moins, c'est de disqualifier comme il l'a fait, par son perfide communiqué, un domaine justement célèbre et, par dessus le marché, le Domaine va perdre ses 20,000 francs coutumiers.

Il est vrai que le même Fallières n'a pas rougi de supprimer son versement annuel à la caisse des retraites du petit personnel de l'Élysée. Tous les présidents, Grévy en

tête, doubaient la contribution des gens de service.

Sans doute, le président songe-t-il à sa propre retraite.

Les bons comptes.

La bureaucratie allemande possède une comptabilité d'une exactitude, qui ne laisse rien à l'envier. Il y a deux ans, un négociant de Møgelsterden, petite ville du Schleswig-Holstein, recevait du Danemark un jambon pour lequel il s'empressa d'acquitter les droits réclamés par le service d'inspection des denrées alimentaires. Or ces jours derniers, le négociant était avisé par lettre que la taxation du fameux jambon, ayant donné lieu à une erreur de 25 pfennigs à son avantage, il était invité à payer cette somme sans retard. Le négociant qui savait que toute réclamation serait vaine, s'empressa d'adresser à l'administration un mandat postal de 15 pfennigs, soit la somme réclamée, moins les frais du mandat. Sur le talon, il réclama un reçu régulier, et reçut effectivement une carte postale comme accusé de réception.

L'administration déboursa, en frais de port 25 pfennigs, montant exact de sa réclamation, mais la forme était sauvée.

LETTRE PATOISE

Dà lai Côte de mai.

In tiurie de la Montaigne aivait pris le corvaigie en lai tiure po iy faire des neus sulais ai peu rayiuere les véies. In djo que le chire iy bayié enne père de sulay pour iy bolay des pessalles. Le corvaigie réparé un des sulay, ai peu se reboté aiprés les neux, sain ravoéie l'âtre. Tiant le tiurie vut pare ses véies sulay ai peu qu'ai remaitié que son corvaigie n'en aivait rayiue qu'un, ai iy dié : *bis* ! — *Bis* ? Qu'âce çoi vent dire, *bis* ? — *Bis* ! Çoli veut dire dous còs. I ai dous sulay te n'en é ran fait qu'un. Ai me les fâ les dous. Voici dieche ans que te vais tchaintay à motie, ai peu te ne sais painco çò que vent dire *bis*. Te le sairé milenaint.

Le lendemain lai vâprais le tiurie aipot-ché in vare de vin à corvaigie. Tiant cluci l'ent bu ai dié à tiurie : *bis* ! *bis* ! — Ai faîé en revoichay in recond, çò que fesé le tiurie en diaint : Ecoute, mon gros, i ne veux pu te bayie de leçons de latin ; ai m'en coterait trop. T'en sais prou dinche. Si te dio inco çò que signifie : *ter* te me runeros. (Ter veut dire trâ fois.)

Stu que n'âpe de bos

Passe-temps

Solutions du N° du 17 novembre 1907.

Devises : Le canon.
Sainte Barbe.

Devises

Quel est le saint qui n'a pas besoin de jarretières ?

Quel est le saint le plus pointu ?

Editeur-imprimeur, G. MORITZ, gérant.